

Philippe Madec

Les quatorze maisons passives, quartier Henri-Dunant au Havre

Les parcelles-monde et le collectif de maisons

Notice architecturale

Ce projet en secteur ANRU était prévu pour quatorze maisons BBC afin de rééquilibrer socialement ce quartier. Le plan prévoyait un principe traditionnel avec une voirie centrale et des parcelles de part et d'autre, pour y installer des maisons à quatre façades.

Refusant ce modèle de lotissement, et pour répondre au contexte spatial (une cité) et temporel (le DD), avec le Groupe Brémond nous avons proposé la réalisation d'un collectif de maisons passives sur des parcelles-monde. Le projet partitionne le terrain en autant de lanières que de maisons ; les lanières de 7,2 mètres de largeur ont une longueur variable de 58 à 73 mètres. ***Un petit monde de lieux ouverts identifiables et de volumes habités aménage la parcelle, et offre à ses habitants une variété bienveillante de situations spatiales :***

- au Nord, un potager avec son abri ; puis le stationnement et un garage fermé ;
- puis la voie résidentielle à sens unique où les enfants jouent ;
- ensuite la courette d'entrée avec son arbre, le volume de tri des déchets et le porche couvert ;
- vient la maison tournée au Sud sur la terrasse familiale vers le jardin domestique ;
- au bout un verger ;
- là un troisième volume, appentis, construit ; couvert et protégé sur trois faces un abri est en attente de destination.

On peut accéder à une rue publique au Sud. Pour que cette série de maisons tienne les espaces urbains alentour, nous l'avons considéré comme un collectif de maisons.

Approche environnementale

Le choix du bois répond à toutes les qualités environnementales connues du bois : énergie grise basse, stock de carbone, durabilité, entretien réduit, chantier propre, etc. mais aussi à toutes les qualités sensibles du bois : chaleur, douceur, etc.

Dans ce projet, l'utilisation du bois sert aussi à ***créer un paysage habité cohérent et continu, associant paysage et architecture***, les maisons aux jardins et aux autres volumes bâtis (abri de potager, garage, appentis en attente d'usage, abri à poubelles, clôtures et portails.

Solidaires par mitoyenneté, ces maisons répondent au niveau « Passif » pour le chauffage, BBC toutes consommations, isolées principalement par l'extérieur et complétée par l'intérieur, bardées. La lumière naturelle est omniprésente dans toutes les pièces, y compris salles de bains et sanitaires.

La protection solaire est réalisée par des volets persiennés en bois pour permettre la ventilation nocturne utile au confort d'été.

Les dispositifs de la Qualité environnementale ont été mis en œuvre : qualité de l'air, qualité de l'eau et maîtrise des consommations (robinet, chasse), choix des matériaux et des procédés (peinture NF environnement ; revêtement de sol : parquet et carrelage, pas de PVC) ; maîtrise des consommations énergétique par une ventilation performante et l'emploi de l'énergie solaire; etc.

Descriptif technique

Les abris du jardinier, les garages, les appentis sont construits en structure bois douglas (poteaux, poutres et charpentes). Les éléments de paysage (volume de tri des déchets, pare-vue entre maisons, clôture et périphérie des parcelles et portails, soutènement du verger) sont en bois, douglas.

La structure des maisons n'est pas en bois, mais son bardage douglas toutes faces, son brise-soleil sur terrasse Sud, le revêtement des terrasses hautes, ses menuiseries extérieures avec les volets persiennés, ses menuiseries intérieures et les revêtements de sol des circulations et des chambres en parquet, comme les escaliers sont en bois (hêtre et chêne).

Chauffage au gaz à haut rendement ; ventilation double flux ; panneaux solaires thermiques